

Extrait du registre des délibérations
 Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
 Séance du 07 novembre 2019

Date convocation . 29/10/2019	Le sept novembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOITEL Dominique, Maire.
Membres : En exercice : 13 Présents 12 Votants 13	<p><u>Etaient présents</u> : BOITEL Dominique, HENRY Alain, DRU Emmanuel, CRECHRIOU Yann, MONTMIRAIL Françoise, OUVRARD Florence, LE HOUEROU Alain, MARONNE Mireille, LE CALVEZ Joyselle, LE HENAFF Annie, LE GAC Béatrice, HARRAR Jean,,Jacques</p> <p><u>Excusés</u> : BIENVENUT Aurélie procuration à LE HOUEROU Alain</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : LE GAC Béatrice</p>

2019-11-07-09 / Vote des tarifs du camping Municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est invité à examiner les tarifs du camping.

Le Conseil Municipal, avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION

FIXE comme suit les tarifs du camping applicables au 1^{er} janvier 2020 :

Envoyé en préfecture le 08/11/2019

Reçu en préfecture le 08/11/2019

Affiché le

ID : 022-212200901-20191107-2019_11_07_09-DE

TARIFS	TARIFS 2020
Emplacement simple BS	4,20 €
Emplacement simple HS : JUILLET /AOUT	4,50 €
Emplacement eau + élec	7,20 €
Emplacement eau + élec : JUILLET ET AOUT * 5%	7,50 €
Redevance campeur adulte et visiteur	3,10 €
Redevance campeur 8 ans et + et visiteur	3,10 €
Redevance campeur de 1 à 7 ans	1,60 €
Redevance campeur de moins de 1 an	GRATUIT
Auto / Moto	2,10 €
camping car : Forfait 1 journée - Vidange incluse	10,20 €
camping car : Forfait 1 journée - Vidange incluse EN HS	11,00 €
Camping car - borne	5,10 €
Camping car - Vidange seule	6,00 €
Animal	1,00 €
Douche chaude	GRATUIT
Piscine chauffée	GRATUIT
Jeton machine à laver	3,00 €
Pastille	1,00 €
Taxe de séjour	TARIF FIXE PAR LTC

Mobilhome 4/5 personnes	TARIFS 2020
Du 28/03 au 27/06	235,00 €
du 27/06 au 01/08	300,00 €
Du 01/08 au 22/08	425,00 €
Du 22/08 au 29/08	300,00 €
Du 29/08 au 02/11	235,00 €
Mobilhome 6 personnes	TARIFS 2020
Du 28/03 au 27/06	245,00 €
du 27/06 au 01/08	310,00 €
Du 01/08 au 22/08	450,00 €
Du 22/08 au 29/08	310,00 €
Du 29/08 au 02/11	245,00 €

	TARIFS 2020
HORS SAISON 2 nuitées MINIMUM	100,00 €
Nuitée supplémentaire	50,00 €
taxe animal	1,50 €
LOCATION ANNUELLE MOBILHOME	TARIFS 2020
Moins de 9 mètres	1 500,00 €
Plus de 9 mètres	1 700,00 €
Majoration emplacement 21 & 22	260,00 €

Pour la redevance annuelle : Facturation réelle de la consommation d'eau et d'électricité par les propriétaires des mobil home privés

Pour copie conforme
Le Maire
Mr Dominique BOITEL

